



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT**

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER
Site du CODEP34: <http://herault.ffct.org>

PROCES-VERBAL de la réunion CODEP34 du 09/06/ 2015

Présents : Jacques Clamouse, Marylène Clamouse, Jean de Rudnicki, Michel Turf, Adolphe Bernad, Alain Clamouse, Guy Estopina, René Baldellon, Christian Arnold, Gilles Ibars, Adolphe Bernad.

Absent excusé : Bernard Balmefrezol.

--0-

N°	Contenu	Suivi par :
1	Compte rendu du 28 mai, approuvé.	
2	Réunion Secteur ; le bilan des deux réunions secteur sur Bédarieux et Montpellier, permet de dire que ces dernières ont été bien perçues et ont donné de bons retours .Quelques remarques constructives ont été faites : revoir les horaires, diffuser sur le site du CODEP34 le résultat provisoire de la coupe CODEP sous forme d'un tableau simplifié, ainsi que les PV de réunion. Demande forte sur la sécurité par les clubs. Prévoir certainement une réunion par an sur ce thème.	Jacques C
3	Affaire Club Corneillan : Rappel des faits ; ce club ne respecte pas la charte FFCT ne participe à aucune réunion (AG) et ne répond à aucune convocation lancée par le CODEP34. En conséquence, le dossier est transmis directement au Président de la FFCT.	Jacques Jean-Joël
4	Rassemblement des clubs de l'Hérault au SALAGOU : le CODEP34 étudie le projet.	
5	Rencontre Aude- Hérault : Le club de Sérignan est OK .Le projet est validé par le CODEP la date retenue est le 18 octobre.	
6	Toutes à Strasbourg : Marylène présente le projet que la Ligue a envoyé (directement) à tous Les clubs. Ce dernier fait l'objet de nombreux commentaires, notamment sur la durée, le coût, le nombre limité de participantes et enfin sur le fait que les CODEP de la ligue n'aient pas été invités pour participer à l'élaboration du projet. C'est dans ce sens que le CODEP34 demandera un rendez-vous à la ligue, pour présenter son propre projet chiffré dont le but est : réduction de la durée, et réduction du coût.	Jacques Marylène
		P 1/2

7	<u>Subvention Jeune</u> : Le codep accorde une subvention de 200 Euros à un jeune Cyclo pour son projet de participation à PARIS- BREST -PARIS. <u>Le chèque doit être remis à Gilles avec un courrier d'accompagnement par Michel à l'attention du Président du CCF.</u>	Gilles I Michel T
8	<u>Point sur trésorerie</u> ; Le trésorier donne la situation bancaire du C.C Crédit Mutuel inchangée à ce jour.	Michel T
9	<u>Questions diverses</u> : Il est porté à la connaissance de tous les présents que les frais engagés par chacun de nous pour les déplacements liés aux activités associatives (CODEP CLUB), peuvent faire l'objet de déductions fiscales à l'aide d'un imprimé CERFA .Ceci dans la mesure où ces frais ne sont pas pris en compte par l'association, comme c'est le cas pour le CODEP .Plus d'informations sur le site du CODEP 11.	Tous.
Fin de la réunion 18h30.		

Le Président

Jacques CLAMOUSE



Le Secrétaire adjoint

Alain CIAMOUSE



